

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **28 mars 2013**

Délibération n° 2013-3840

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Vénissieux**

objet : **Réhabilitation du réseau d'assainissement unitaire du Parc Parilly et de l'avenue Charles de Gaulle - Individualisation totale de l'autorisation de programme**

service : **Direction de l'eau**

**Rapporteur : Monsieur le Conseiller Desbos**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 mars 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : vendredi 29 mars 2013

**Présents :** MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mmes Guillemot, Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagherne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Justet, Kabalo, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, MM. Lévêque, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mmes Rabatel, Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

**Absents excusés :** MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à M. Lebuhotel), Crimier (pouvoir à M. Da Passano), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Barral (pouvoir à M. Vincent), Bouju (pouvoir à M. Reppelin), Assi (pouvoir à M. Buffet), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), M. Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mmes Bocquet (pouvoir à M. Geourjon), Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Bernard B.), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Huguet (pouvoir à M. Gignoux), Joly (pouvoir à M. Gillet), Lambert (pouvoir à M. Longueval), Mme Levy (pouvoir à M. Augoyard), M. Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Pallega, MM. Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas, Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

**Absents non excusés :** MM. Calvel, Barge, Bolliet, Lung, Louis, Muet, Nissanian, Touraine.

**Conseil de communauté du 28 mars 2013****Délibération n° 2013-3840**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Vénissieux

objet : **Réhabilitation du réseau d'assainissement unitaire du Parc Parilly et de l'avenue Charles de Gaulle - Individualisation totale de l'autorisation de programme**

service : Direction de l'eau

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 6 mars 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement unitaire du Parc Parilly et de l'avenue Charles de Gaulle sur la Commune de Vénissieux s'inscrivent dans le cadre des politiques publiques adoptées pour le plan de mandat 2009-2014.

Ce projet consiste à réhabiliter ponctuellement 950 mètres de collecteur A210 Parc de Parilly et 1 500 mètres de collecteurs T180 et A210 avenue Charles de Gaulle après nettoyage à la haute pression des canalisations (pose en partie basse de cunette en polyester armé de verre et projection de béton haute performance en partie haute).

L'objectif est de renforcer la solidité de ces ouvrages, de garantir leur étanchéité et de faciliter l'écoulement des eaux.

Les travaux sont planifiés pour être exécutés début 2013 pour une durée de 3 mois.

Les coûts rapportés au mètre carré, qui ressortent à 190 € HT/mètre carré, se situent pour ce projet dans la fourchette de référence observée pour ce type de travaux (pour mémoire : 150 à 200 € HT/mètre carré).

Le coût global de l'opération est estimé à 189 800 € HT, soit 227 001 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** l'opération de réhabilitation du réseau d'assainissement unitaire du Parc de Parilly et de l'avenue Charles de Gaulle sur la Commune de Vénissieux.

**2° - Décide** l'individualisation totale de l'autorisation de programme P19 - Assainissement, pour un montant total de 189 800 € HT en dépenses à la charge du budget annexe de l'assainissement, répartis selon l'échéancier suivant :

- 183 000 € HT en 2013,

- 6 800 € HT en 2014,  
sur l'opération n° 2P19O2821.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 29 mars 2013.**